

AIDE AUX MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES ORGANISEES EN 2020

CAMPAGNE 2019

Objectif : Assurer une visibilité et une valorisation de l'activité scientifique des unités de recherche par le soutien à l'organisation de manifestations scientifiques.

Modalités :

- Un Vade Mecum a été réalisé par le CPRS pour faciliter l'élaboration des dossiers de colloques. Il prend en compte les différentes informations demandées par les collectivités territoriales et ministères. Un Vade Mecum bien préparé permet de regrouper toutes les données scientifiques et financières de ces manifestations (thématiques, intervenants extérieurs français et étrangers, intervenants locaux, subventions, publications, etc). Le Vade Mecum est disponible au CPRS.
- La demande de soutien d'une manifestation scientifique doit se faire l'année précédant le déroulement de la manifestation.
- **Si un laboratoire présente plusieurs demandes la même année, il doit les classer par ordre de priorité.**
- Le dossier (en trois exemplaires) doit être déposé à la date fixée par la commission de la recherche au secrétariat de la Vice-présidence commission de la recherche.

Procédure :

- Lancement de l'appel par la commission de la recherche
- Examen de tous les dossiers par la commission « Colloques » composée de 6 membres
- Désignation d'un rapporteur par dossier
- Le porteur de projet devra fournir un rapport financier et scientifique à la commission de la recherche en fin de colloque
- Décision de la commission de la recherche plénière en lien avec l'évaluation des rapporteurs.

Critères :

Vérifier la pertinence et la qualité scientifique

Apprécier les retombées pour le laboratoire et l'Université Toulouse Jean Jaurès

Vérifier le réalisme des budgets

Importance et rayonnement de la manifestation

Nombre de participants attendus,

Dates (éviter la simultanéité),

Moyens logistiques (importance des tâches de secrétariat et d'intendance)...

CALENDRIER

- ◆ Présentation de l'appel à candidatures 2019 en commission de la recherche : vendredi 22 mars 2019
- ◆ Ouverture de l'appel à candidatures : **lundi 25 mars 2019**
(5 semaines ouvrées)
- ◆ Clôture de l'appel à candidatures : **lundi 13 mai 2019**
Dossier à remettre en 2 exemplaires
à Muriel Tornos, Vice-Présidence Commission Recherche, Bureau D 238
- ◆ Réunion de la commission « Colloques » : semaine 20 ou 21
- ◆ Décision de la commission de la recherche : jeudi 6 juin 2019

CONTACTS

CPRS : fabienne.denuc@univ-tlse2.fr

VP-CR : vp-cr@univ-tlse2.fr